

COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY
DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL
SEANCE DU 25 MAI 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le dix-sept mai deux mil vingt-trois, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

Etaient présents : Jacques RIVIERE, Jean-Marie ORTET, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Béatrice MARAND, Corinne COURCIER, Mélodie LEGALLOIS, Christophe REFFIENNA, Yvon PERROT, Carole MACHARES, Stéphane BRULARD, José PEREIRA, Ronan LE GALL DU TERTRE.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Jean-Marie ORTET

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Monsieur Jean-Marie ORTET a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 10 mars 2023, et du compte rendu du 06 avril 2023.

OBJET : Vente du terrain sis à Masserville

Monsieur AFYON, habitant à Masserville, propose de racheter le terrain qui est situé à côté de chez lui, appartenant à la commune.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas vendre le terrain.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Jacques RIVIERE

DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE
Après dépôt à la Sous-préfecture le 26/05/2023
Et affichage le 26/05/2023
AUNAY SOUS CRECY, 26/05/2023

